

**Pacte international relatif
aux droits civils et politiques**

Distr. générale
11 mai 2015
Français
Original: anglais

Comité des droits de l'homme**Décision du Comité des droits de l'homme en vertu
du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international
relatif aux droits civils et politiques (113^e session)**

concernant la

Communication n° 2369/2014*

Présentée par: N. S.
Au nom de: L'auteur
État partie: Danemark
Date de la communication: 13 septembre 2013
Précédentes décisions: Décision prise par le Rapporteur spécial en application de l'article 97 du Règlement intérieur demandant des mesures provisoires de protection, communiquée à l'État partie le 28 mars 2014 (non publiée sous forme de document)
Question de fond: Expulsion vers l'Afghanistan

Le Comité des droits de l'homme, institué en vertu de l'article 28 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques,

Réuni le 1^{er} avril 2015,

Décide d'interrompre l'examen de la communication n° 2369/2014 parce que l'auteur et l'État partie sont parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur ne risque plus d'être expulsé.

* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication:
Yadh Ben Achour, Lazhari Bouzid, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Yuji Iwasawa, Ivana Jelić, Duncan Muhumuza Laki, Photini Pazartzis, Mauro Politi, Sir Nigel Rodley, Víctor Manuel Rodríguez-Rescia, Fabián Omar Salvioli, Dheerujall Seetulsingh, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany, Konstantine Vardzelashvili et Margo Waterval.

